L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 7 MARS.

# FEUILLETON
A la Troisième Page.

## RISTORI
DANS LE ROLE DE PHEDRE.

DIRECTEUR.............J. GRAU.

NOUVEAU THEATRE DE L'OPERA

Vendredi, 8 Mars.
**PHEDRE**,
Célèbre tragédie de Racine.
Adélaïde Ristori dans le célèbre rôle de Phèdre.
SAMEDI—Adrienne Lecouvreur (l'actrice française.)
LUNDI PROCHAIN—Représentation d'adieu de Ristori à la Nouvelle-Orléans et bénéfice de Mme Ristori.
Le bureau de location est ouvert tous les jours, au Théatre de l'Opéra; au magasin de musique de Grunewald, rue du Canal, No 129; et chez Lazarus, rue St-Charles, No 26.—Les portes s'ouvrent à 6½ heures; le spectacle commence à 7½ heures. 8 mars—7f

## THEATRE DE L'OPERA.
Au coin des rues Toulouse et Bourbon.
PAUL ALHAIZA.............Directeur.

Jeudi, 7 mars 1867.
Dernière représentation
LA JEUNESSE DES MOUSQUETAIRES,
Drame en 5 actes et 13 tableaux,
Par MM. Alexandre Dumas et A. Maquet.
Vu l'importance de cet ouvrage le spectacle commencera à 6 heures et demie précises.
DIMANCHE 10—LES MOUSQUETAIRES OU VINGT ANS APRES, drame du 5 actes et 10 tableaux, précédé d'un prologue. 6 mars

## Théâtre St-Charles.
Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY

Jeudi soir, 7 mars.
THE POLICE SPY, drame. M. EDDY remplira le principal rôle. — Le spectacle se terminera par A KISS IN THE DARK, vaudeville.

## Théâtre National.
RISTORI, RISTORI,
LA REINE DE LA TRAGÉDIE!
Au Théâtre National, Dimanche, 10 mars.
M. Ostermann a le plaisir d'annoncer au public qu'il a conclu avec M. Grau un arrangement qui lui permet de présenter la GRANDE RISTORI, la plus célèbre tragédienne de l'époque, aux habitués de son nouveau théatre.
DIMANCHE, 10 mars, à 7 heures et demie du soir, pour la DERNIER DIMANCHE que Mme RISTORI jouera à la Nouvelle-Orléans, par son engagement à Mobile commence mercredi prochain.
Mme RISTORI jouera, à cette occasion, pour la PREMIERE et DERNIERE fois à la Nouvelle-Orléans DEBORAH (Leah la délaissée) drame célèbre de MOSENTHAL. Elle remplira le rôle de Deborah qui, de l'avis des critiques, est son plus grand rôle.
La vente des billets commencera jeudi, au magasin de L. GRUNEWALD, Rue du Canal 129.
PRIX—Places réservées, $3 00 places générales, $1 50. Les prix des places de familles et ceux des galeries sont les mêmes que de coutume.
GUSTAVE OSTERMANN, directeur.
6 mars—1t

## Théâtre National.
Coin Baronne et Perdido.
G. OSTERMANN.............Directeur.

Jeudi, le 7 Mars 1867.
Grande Représentation Extraordinaire.
Bénéfice de M. KARL KERRSSEN.
Prix réduits.
ORPHEE AUX ENFERS.
(ORPHEUS IN DER UNTERWELT.)
[Orpheus in the infernal regions.]
Opéra bouffe en 4 tableaux par Hector Cremieux, musique par Jacques Offenbach.
DECORS, COSTUMES ET PROPRIETES entièrement neufs.
VENDREDI, le 8 mars: Première Représentation de M. DANIEL E. BANDMANN. NARCISSE.
7 mars

## ACADEMIE DE MUSIQUE.
SPALDING & BIDWELL Directeurs et Propriétaires.
J. KITTREDGE.............Trésorier

BÉNÉFICE
DES
Frères Rollande.
VENDREDI SOIR, 8 MARS.
Le spectacle le plus attrayant de la saison, et dans lequel figurera la Grande Troupe des Variétés.—Nouveautés pour cette circonstance seulement. 7mars

## Académie de Musique.
SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.
J. KITTRIDGE.............Trésorier

Mercredi soir, 6 Mars.
Première représentation de
O'FLANIGAN AND THE FAIRIES,
Drame, dans lequel figurera toute la troupe.
Mlle EVA BRENT chantera des romances nouvelles.
Mlle CHRISTINE ZAVISTOWSKI dansera dans un magnifique divertissement.
Exercices par les FRERES ROLLANDE, acrobates.
6 mars

## Grande combinaison Mastodon.
CIRQUE COLOSSAL DE HAIGHT ET CHAMBERS.
—ET—
La nouvelle ménagerie du Sud, de C. T. Ames.
Cirque et équipes pour la saison de voyages de 1867. Grandes représentations dans la rue des Magasins, entre les rues Girod et Julia, à partir de
MARDI, 5 MARS.
et pendant cinq jours seulement. Afin que ces représentations éclipsent toutes celles qui ont précédées et pour que le public [illegible] la direction a engagé, au prix le plus élevé qui ait jamais été donné pour ce spectacle,
Les Arabes de Hadj-Ali-Ben-Mahomed
qui viennent d'arriver au nombre de trente-six et figurent à chaque représentation.
Cirque et Congrès zoologique.
La signorita Ella Eugène entre à chaque représentation dans la cage des lions, des tigres, &c.
Les portes s'ouvrent à 1 et 6 heures. Le spectacle commencera à 2 et 7 heures P. M.
Entrée $1—Enfants 50 cents. 1ermars

## Musée du Crescent City.
RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.
[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]
Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

H. W. Schaffer.............Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison.
La REINE ENORME pesant 702 livres.
JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohème et ses trois machines à vapeur, à vapeur fonctionnant constamment.
LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE D'AMÉRIQUE, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangarous, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et y danse tout le monde. LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, DE LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS,
dont l'énumération serait trop longue.
De nouvelles curiosités arrivent journellement.
Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.
P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 5oct—6m

## Bal de la Société Suisse
De Bienfaisance et d'Assistance mutuelle,
DONNÉ SAMEDI, le 30 mars 1867, à la salle de la Compagnie Allemande, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

DIRECTEURS.

J. P. Klaiber*, C. Th. Forster**, A. Gasser*
M. Wintzler*, A. Barbey*, C. Schumacher,
A. Piaget, J. M. Hoessly*, H. Weissenbach,
P. Gaschen, M. Jenny*, G. Fetzer,
H. Messmier, B. Wieser, Wm. Forster,
Jno Darms.

* Comité d'organisation.

COMITÉ D'INVITATION.
C. Th. Forster 46, rue de Chartres,
M. Wintzler, 82, rue Bienville,
G. Fetzer, encoignure Bourbon et Ste-Anne,
H. Messmier, 11, rue Front,
F. A. Bächler, encoignure Cascalvo et Français.
Prix du billet.............$2.00.
Les invitations pour dames sont à réclamer auprès des membres du comité d'invitation. 5 mars—au 30

## G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPECE,
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
24déc NOUVELLE-ORLEANS.

## Mme. GROUX,
ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE
MASQUES ET DE COSTUMES
De la plus grande fraîcheur,
invite ses nombreuses clientèle, et le public en général venir visiter son magasin
92......RUE CONTI......92
26—jusq 29 mars

## Nouveaux Articles de Fantaisie
DONT L'OUVERTURE VIENT D'AVOIR LIEU
Au No 37 de la rue Royale.
UN assortiment de NOUVEAUTÉS DE PARIS comprenant principalement UNE GRANDE VARIÉTÉ D'EVENTAILS, tels que EVENTAILS SOIE, PLUMES, SATIN, IVOIRE, &c., &c.
CEINTURES RENOITON riches, BOUCLES DE CEINTURES nouveau genre, COLLIERS PERLES, toutes couleurs. PEIGNES EN ECAILLE, montés sur argent et autres, BOUCLES D'OREILLES, BROCHES et BIJOUTERIE EN JAIS, BOUTONS DE CHEMISES et EPINGLETTES D'ECHARPES. Dentelles genre Chantilly, [illegible].
Le tout se vend à très bas prix, au comptant, pour clore une consignation, par
J. DERBES, Jr.,
6 fev—1m Rue Royale, No 37.

## E. RICHARD
Fabricant de Billards,
166......RUE STE-ANNE......166
ETANT sur le point de s'embarquer, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de grand modèle, en bois de rose, chêne ou noyer, faits en marbre ou en ardoise, et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.
On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.
Il remplira avec soin et exactitude les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à
E. RICHARD, Boîte 1716,
26 avril Bureau de Poste de la Nlle Orléans

## B. ANTOGNINI,
Fabricant de Billards.
15......RUE CONTI......15

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et au public qu'il a exhibé à l'Exposition des Paris Grounds la Gomme qu'il appelle BANDES DE BILLARDS et que ses BANDES ELASTIQUES ont reçu la diplôme de Bahan Bleu, c'est-à-dire le prix.
On trouvera dans son établissement des BILLARDS depuis $250, jusqu'à $550, avec de $550 tout de la première qualité. Tous montés en ardoise.
M. ANTOGNINI offre aussi en vente des TAPIS Américains et des TAPIS français, depuis de la meilleure qualité, ainsi que tout ce qui concerne la fourniture des billards des queues de Tru Pin Alley, des Jeux de Loto complets et des Loteries à double cylindre. Les personnes de la campagne qui désireraient acheter...
DES BILLARDS
n'auront qu'à s'adresser par écrit à M. ANTOGNINI et leur faire savoir par lettre quel prix elles veulent mettre. Bh [illegible] à leur dire [illegible].
M. ANTOGNINI ayant une machine à vapeur complète, échange de vieux tables contre des nouvelles [illegible].
Les personnes qui voudraient échanger de vieux Billards contre des neufs peuvent s'adresser à M. ANTOGNINI à des conditions avantageuses.
M. Antognini, ayant une manufacture de billards à New York, peut fournir tout ce qui se rattache à son industrie, de la meilleure qualité possible, et à aussi bas prix que les manufacturiers du Nord et de l'Ouest.
Aussi—Un fort lot de BOIS DE GAYAC à vendre.

## NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

| NLLE ORLEANS à | 1re Classe | Entrepont | Fret |
|---|---|---|---|
| St-Thomas | $95 00 | $45 00 | $27 50 |
| Havane | 40 00 | 20 00 | 10 00 |
| Porto Rico | 105 00 | 50 00 | 25 00 |
| Hayti | 105 00 | 50 00 | 25 00 |
| Santiago de Cuba | 145 00 | 72 50 | 36 25 |
| Jamaïque | 140 00 | 70 00 | 35 00 |
| Guadeloupe | 140 00 | 70 00 | 35 00 |
| Martinique | 140 00 | 70 00 | 35 00 |
| Ste Lucie | 145 00 | 72 50 | 36 25 |
| St Vincent | 150 00 | 75 00 | 37 50 |
| La Grenade | 150 00 | 75 00 | 37 50 |
| La Trinidad | 160 00 | 80 00 | 40 00 |
| Demerari | 165 00 | 82 50 | 41 25 |
| Surinam | 170 00 | 85 00 | 42 50 |
| Cayenne | 170 00 | 85 00 | 42 50 |
| La Guayra | 165 00 | 82 50 | 41 25 |
| Porto Cabello | 170 00 | 85 00 | 42 50 |
| Ste Marthe | 165 00 | 82 50 | 41 25 |
| Colon | 165 00 | 82 50 | 41 25 |
| | 1re classe. | 2me classe. | Entrepont. |
| Buenaventura | 214 55 | 166 75 | 107 27 |
| Guayaquil | 266 62 | 238 84 | 133 31 |
| Payta | 276 19 | 246 31 | 138 05 |
| Lambayeque | 295 03 | 287 2 | 147 51 |
| Huanchaco | 295 03 | 287 20 | 147 51 |
| Casma | 299 76 | 271 | 149 88 |
| Huacho | 304 49 | 276 72 | 152 24 |
| San Jose | 295 03 | 267 20 | 147 51 |
| Pacasmayo | 295 03 | 267 20 | 147 51 |
| Callao | 313 99 | 299 82 | 156 99 |
| Tambo Mora | 332 90 | 305 13 | 166 45 |
| Pisco | 332 90 | 305 13 | 166 45 |
| Cerrado | 332 90 | 305 13 | 166 45 |
| Chala | 361 31 | 323 81 | 180 65 |
| Islay | 375 51 | 347 74 | 187 75 |
| Ilo | 384 96 | 357 20 | 192 49 |
| Arica | 384 96 | 357 20 | 192 49 |
| Pisagua | 398 18 | 371 01 | 199 58 |
| Mejillones | 398 18 | 371 01 | 199 58 |
| Iquique | 398 18 | 371 01 | 199 58 |
| Tocopilla | 408 65 | 380 90 | 204 32 |
| Cobija | 408 65 | 340 10 | 204 32 |
| Chanaral | 418 12 | 390 34 | 209 06 |
| Caldera | 418 12 | 390 34 | 209 06 |
| Carisal Bajo | 422 85 | 395 06 | 211 42 |
| Huasco | 422 85 | 395 06 | 211 42 |
| Coquimbo | 427 58 | 399 81 | 213 79 |
| Valparaiso | 441 79 | 414 62 | 220 89 |
| San Francisco | 243 97 | 201 89 | 121 10 |
| Acapulco (Manzillo) | 242 95 | 194 97 | 104 07 |
| Punta Arenas | 207 00 | 180 00 | 107 50 |
| Realejo (Corinto) | 231 00 | 206 25 | 115 50 |
| La Union | 238 50 | 211 50 | 118 50 |
| La Libertad | 243 75 | 216 75 | 143 75 |
| Acajutla | 248 00 | 222 00 | 149 00 |
| San Jose | 258 25 | 227 25 | 154 25 |

Passage dans une cabine sur le pont avant et arrière 24 pont arrière de la Nlle-Orléans Saint Nazaire $250 00 or
Passage dans une cabine du pont avant.......210
Passage d'entrepont.......120
Un supplément de $25 or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus, place entière.
Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.
Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.
Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.
Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passages d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 or sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite si l'on fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.
Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERILLIAT, agent,
10 janv—1 an t. t. 2 i 127, rue de la Commune.

## Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire.
VIA HAVANE.
Le steamer Français
DARIEN
Partant pour le port de la Havane, le 13 mars, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Hâvre, Paris, Liverpool, Londres, Rotterdam, Brême et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERILLIAT, Agent.
26 fev 127 rue de la Commune.

## Seule ligne directe pour la France.
Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.
Les nouveaux et splendides Bâtiments de cette Ligne feront partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord.
PEREIRE ... Duchesne... Samedi 9 mars.
VILLE de PARIS ... Surmont... Samedi 23 mars.
EUROPE ... Lemarie... Samedi 6 avril
SAINT LAURENT ... Bocandé... Samedi 20 avril
Prix de Passage en or, pour Brest et le Havre
Première classe $140, Seconde classe $100, y compris le Vin de table pour l'une et l'autre classes.
Pour Paris.
Y compris les coupons de billets de chemin de fer.
1re classe.......$145 | 2de classe.......$105.
Les enfants sont aux prix pour Paris.
Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.
Soins médicaux gratuits.
Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New-York, en s'adressant au soussigné.
Pour passage s'adresser à
VICTOR PERILLIAT,
2déc 127 rue de la Commune.

## POUR NEW-YORK.
Steamers de la Ligne Cromwell. — New-York et Nlle-Orléans.
Départ, DIMANCHE 10 mars, à 7 heures du matin.
Le steamer favori
E. [illegible] marcheur,
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager,
Partira de son wharf au pied de la rue Toulouse, Deuxième District ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mars Rue Carondelet, No 41.

## Pour New-York via la Havane.
Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York,
LIGNE DU "STAR."
VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.
MORNING STAR...2000 tonneaux...Nelson, comm.
GUIDING STAR...2000 " ...Berry, "
MISSISSIPPI...2000 " ...Sumner, "
MERRIMACK...2000 " ...Vansice, "
HAVANA...1800 " ...Whitman, "
MONTEREY...1800 " ...Edwards, "
MARIPOSA...1500 " ...Quick, "
MATANZAS...1800 " ...
MISSOURI...1800 " ...Hudson "
Le vapeur
MARIPOSA,
Quick, commandant,
Partira SAMEDI, le 9 mars 1867, à 8 h. du matin, touchant à la Havane pour débarquer les malles et les passagers.
Ce vapeur sera suivi du
MISSOURI,
Hudson, commandant,
Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson
On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
C. K. GARRISON, président,
15 août No 5, Bowling Green, New-York.

## POUR BORDEAUX,
Le beau brick anglais MILO, capitaine G. Keith, partira cette semaine pour le susdit port.
Pour la balance de fret ou passage, ayant de bons emménagements pour passagers de chambre, s'adresser à
L. JOUBLANC,
4 mars—7 f 52 Passage de la Bourse.

## Pour Matamoros—Ligne du Golfe
La goëlette anglaise MORRIS, de première classe et une voiture, commandée par le capitaine F. A. Frenty et ayant la majeure partie de son chargement engagé partira pour le dit port sous peu de jours—Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord Lower Pier ou à
MARTINEZ & PALACIOS,
196 rue Gravier,
ou chez Wm. GOLDENBOW,
24fev—12f 68 rue du Camp.

## Pour la Rivière Tchefuncté.
POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE, tous les jours, (les dimanches exceptés) et pour Covington, les lundis, jeudis et vendredis, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du chemin de fer Pontchartrain; les samedis, à 3 heures de l'après-midi.
Le bateau à vapeur
ELLA MAY,
de la malle des Etats-Unis et à basse pression.
Il sera de retour le lundi, à temps pour le convoi de 9 heures et demie de la ville. Les voyages et départs ci-dessus indiqués auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
Louis FRIGERIO Jr.
15 fév—1m rue de Chartres No 28.

## Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis,
se reliant au Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
A partir de cette date, le bateau à vapeur ANNA E., capitaine E. B. Trinidad, commis Van B. Vinson, partira de Brashear tous les jours, y compris le dimanche, à l'arrivée du train des chars de la Nouvelle-Orléans, touchant régulièrement à Pattersonville, Centreville, Franklin, et la Nouvelle-Iberia. A son retour il quittera la Nouvelle-Iberia tous les jours, à 1 heure A. M. et arrivera à Brashear à temps pour le départ des chars à 1 heure de l'après-midi, pour la Nouvelle-Orléans.
Agents—PRICE, HINE & TUPPER,
24janv—2m.t(). ROBERT HARE, 55, rue Carondelet.

POUR LE VERMILLION—Le bateau à vapeur T. J. EMERY, capitaine A. D. Whitmore, partira après l'arrivée des chars à passagers à Brashear City, tous les dimanches, pour le fret pour Abbeville, Pont Perry, Bastrop, Jeanerette, Vermillionville, Grand Coteau, Carencro et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillion. Pour les détails s'adresser à
A. MEYNIER Jr, Agent,
14 fév—1m 21 rue St. Louis.

## Compagnie de Paquebots de Bayou-Sar
ARRANGEMENT PERMANENT.
A partir de DIMANCHE, 10 du courant, les bateaux de la Compagnie partiront comme suit:
Wild Wagoner, capitaine W. R. Greathouse, commis Geo. Troxler.
Les Dimanches, à 9 heures du matin
" Mercredis, à 9 " "
" Vendredis, à 9 " "
Lafourche, capitaine V. B. Baranco, commis J. C. Libano.
Les Mardis à 5 heures du soir.
" Samedis à 10 heures du matin.
Nina Simmes, capitaine S. Hans, commis P. F. Minor.
Les Lundis, à 5 heures du soir.
" Jeudis, à 5 " "
Le SIMMES et le LAFOURCHE s'arrêtent comme auparavant, à tous les débarcadères. Le WAGONER recevra tout fret pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, mais ne prendra pas de fret pour les autres débarcadères à moins que le fret ne soit payé d'avance.
J. J. BROWN,
Surintendant-Général,
CELLOS & GWARTNEY,
8 fév—1m RIPLEY & CO. } Agents

## Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Départ: tous les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 10 heures A. M.
Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoleonville, Donaldsonville tous les débarcadères sur la côte. Le bateau Alone Jos. Amedo, capitaine, P. Charlet, commis, partira régulièrement ainsi qu'il est dit plus haut, touchant à tous les points particuliers on les ayant des passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
7mars—1m W. M. SURLS, Vieille Levée.

DEPART Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le nouveau, fort, et rapide steamer VICTORY, Capt. O. Hinckley (M. Carlin, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barré, l'embarcadère du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, et intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. F. CARLIN, 18 Vieille Levée.
J. S. PAGAUD, Agent d'Assurances, 13 Front street.
Le Victory a des pistes de la côte et prendra également des passagers [illegible].

## Dépôt de Tapis
RUE DE CHARTRES No. 16, près CANAL.
NOUS venons de recevoir directement des fabriques anglaises et américaines, un grand stock des TAPIS suivants, de tous genres et de toutes qualités. Nattes de Chine, de toutes largeurs et qualités. [illegible], Toiles cirées, à carreaux et à fleurs. [illegible] une grande variété, en laine, etc.
A. BROUSSEAU & CO.

## VILLES DE BAINS.
STEAMER CREOLE!
Pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.
Le beau steamer
CREOLE,
Au marcheur et à basse pression, capitaine CHARLES WALKER, reprendra le service régulier, entre la Nouvelle-Orléans et les susdites villes, comme suit:
Les MARDIS et les JEUDIS—A l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.
Les SAMEDIS—A l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.
AU RETOUR: — Il partira d'Ocean Springs tous les MERCREDIS SOIR, VENDREDIS MATIN et DIMANCHES SOIR.
Il sera donné avis de la reprise du service de Pascagoula.
Ces voyages et départs se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
Pour plus de détails, s'adresser à
PETER MARCY,
7 mars—1m Rue Carondelet, No 25.

## Paquebots de Vicksburg.
Paquebots de la Malle des Etats-Unis,
Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.
Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M.
Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Jours de départ, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M.
Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans
Paquebot régulier de la malle des Etats-Unis
GEN. JOHN A. QUITMAN,
Capitaine J. M. White,
partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires.
P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de rembarquement.
Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à
GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,
A. BRITTON & CO, rue Front, No 7,
CELLOS & GWARTNEY, rue Front, No 13.
Un commis se tiendra au débarcadère, au pied de la rue de la Commune, tous les mercredis matin, afin de recevoir le fret pour le bateau "Gen'l. Quitman."
16fev—1an

## Steamer Creole.
Excursion, PAR LA VOIE DU FLEUVE, directement au Lac Pontchartrain, à l'extrémité du chemin de fer.
Départ JEUDI, 7 du courant, à MIDI, d'en face de BATISSES TOURO, Troisième District.
Pour les détails, s'adresser à
PETER MARCY,
6 mars—bf Rue Carondelet, No 25.

POUR LE BAYOU LAFOURCHE—Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche—DEPART les MERCREDIS, à 10 h. A.M. & SAMEDIS à 5 P.M.
Pour Thibodauxville, Paincourtville, Napoleonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.— Le bateau à vapeur ALICE, capitaine W. H. King, commis J. A. Richard et W. D. Andrews, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les passagers et le fret seront l'objet d'une attention particulière. L'Alice ira jusqu'à Lockport. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W. M. SURLS, rue Nlle Levée, No 8.
6 mars P. Higgins, Agent pour les Annonces.

## Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.
DEUX FOIS PAR SEMAINE.
Le Mardi, à 5 heures P. M., et le Samedi à 10 heures du matin
Pour Bayou Sara, Waterloo, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte—Le magnifique paquebot Iberville, capitaine Emile F. Gisbs, commis J. O. Landry, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. — RETOUR: il partira de Bayou Sara tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à 8 heures du soir.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4.
3 mars J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 4.

## DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

# CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe.
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

## Le Dr GEUTEBRUCK
DE retour du Mexique aux Etats du Sud où il a exercé sa profession avant et pendant la guerre offre respectueusement ses services comme médecin, chirurgien etc, au public de la Nouvelle-Orléans.
Références—Les diplomes d'Allemagne, du Mexique et des Etats-Unis.
Il donne des consultations en allemand, en anglais en français et en espagnol.
Consultations gratuites, pour les pauvres, de 1 à 2 heures de l'après-midi.
Rue Bourbon No 18, près Canal.
22fev—3m

## MALADIES.
M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.
Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, taches blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.
Guérison certaine de la gale (itching) en deux jours.
F. GAUDOZ, pharmacien,
1er déc encoignure Orléans et Bourbon

REMEDES de quatre spécialités, contre les plus graves maladies nerveuses, par le docteur A Perrier, rue Dauphine 245, entre St-Philippe et Ursulines. Les remèdes ci-dessus ont leurs effets sûrs, le rapport de leur efficacité; ils ne nécessitent que de leur emploi sur les parties dont il a l'amendement la guérison, exemptent les malades d'avoir recours aux instruments tranchants et ont la vertu de dépurer le sang, de tirer à eux les corps étrangers, de guérir les cancers et de détruire les ulcères, tumeurs, etc.
Les appartements de [illegible] sont gratuits, de midi à quatre heures du soir. 24 fev—1m

## COMPAGNIE DE GLACE
DU CRESCENT CITY.
Bureau central: rue du Camp, No 21.
DÉPOTS:
au No 13 de la rue Crossman, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Suraparu, aux Nos. 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.
A. W. BOSWORTH, Président,
JNO F. FRANZ, Surintendant,
WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.
4 fev

## RESTAURANT ET BAR-ROOM à Vendre
Mobile (Ala.)
Un magnifique RESTAURANT FRANÇAIS, avec ou sans un des bar-room, le plus populaire et mieux situé de Mobile [Ala.].
Vendu seulement pour cause de départ. S'adresser par lettre ou en personne, à M. GUION, Opal Restaurant, Mobile [Ala.] 22 fev—1m

## RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de famille—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—

## RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.
M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement aux deux familles. 14 novembre

## Savon! Savon! Savon
La Seule Médaille.
LE premier et le second prix ont été décernés, à la Foire de l'Etat de la Louisiane, pour le
Meilleur Savon de Familles,
fait dans l'Etat de la Louisiane, à
McROBERTS & DICK,
à la fabrique STAR SOAP WORKS, Nouvelle-Orléans,
Bureau, rue Gravier, No 43, coin Nlle-Levée.
Ce savon, si bien connu, se trouve chez les principaux grocers (en gros et en détail) de la Nouvelle-Orléans.
16 déc—3m—tlf

J. CORSON.............JOHN S. GROVE

## Corson & Groves,
Rue Perdido No 144—Côté Sud.
MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres, articles à des fondus, articles en cuivre et articles de ménage.
Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils feront à bas prix.
16sept—6m

## INSTITUTIONS.
INSTITUTION AUDUBON
Pour les deux sexes
DIRIGÉE PAR A. DARROT,
137......Rue Dauphine......137,
Entre Bourgogne et Remparts.
UN professeur d'hébreu et d'allemand est attaché à l'institution. 23 fév 1m

## INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer à l'Etablissement. 7nov

## PENSIONNAT ET EXTERNAT
(ANGLAIS ET FRANÇAIS,)
DE DEMOISELLES.
Mme J. L. BRAND a pris à bail la vaste et belle maison No 7, de la rue Prytanée, (l'ancienne résidence de feu Maj. Gén. Twiggs,) et elle recevra des externes le 1er mars prochain.
Les familles qui désirent lui confier leurs enfants sont priées de l'en informer le plus tôt possible afin qu'elle puisse arranger ses classes.
Elle sera à même de recevoir des pensionnaires pour le courant de l'automne prochain. 23 fév—1m

## COLLEGE dirigé par M. CARON.
Rue des Remparts 240.
Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand Toutes les sciences commerciales et utiles.
Classes du jour de 9 à 3 heures, de $6 à $10 par mois.
Classes du soir de 7 à 9 heures—$6 par mois.
Pensionnat de $25 à $30 par mois. 28 juil

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, a été ouvert continuellement sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou employés dans les principales maisons de commerce de cette ville et des Etats du Sud; des jeunes gens de la campagne peuvent suivre le Cours commercial, en anglais, le français, l'écriture, la tenue des livres, les mathématiques, etc. Une éducation spéciale y permet de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un prospectus de ce collège est un passe-port sur toutes les places du commerce. Les catalogues envoyés sur la demande.
8 nov RUFUS DOLBEAR, Président.

## PHARMACIE.
Le Dr. H. ESCOUBAS a l'honneur d'annoncer au public et à sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir une pharmacie, rue Poydras No. 287, près du Nouveau Marché. Il remplira les prescriptions médicales; il fera le détail, remplira les commandes pour la campagne et donnera des consultations gratuites de midi à deux heures. Il s'occupera spécialement du traitement des maladies syphilitiques.
12 fev—3m

## VENTES JUDICIAIRES.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, pour l'usage et au profit de, &c., vs. E. MANUEL PERRAUDAT.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,341—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
UNE CERTAINE ETENDUE DE TERRE sise sur le Chemin de Gentilly ou Bayou Sauvage, derrière le Troisième District de cette ville, mesurant cinq arpents et soixante douze pieds de face sur chaque côté du Chemin de Gentilly, sur une profondeur d'environ vingt arpents, aussi sur chaque côté dudit chemin, mesure française, et divisée en dix portions ou terrains (cinq sur chaque côté dudit chemin), numérotés "Cent-Neuf", "Cent-Onze", "Cent-Treize", "Cent-Quinze", "Cent-Dix-Sept", d'un côté, et "Cent-Dix-Huit", "Cent-Vingt", "Cent-Vingt-Deux", "Cent-Vingt-Quatre" et "Cent-Vingt-Six" de l'autre côté.
Le tout conformément au plan dressé par Louis H. Pillié, voyer de la ville, daté du 8 mai 1850 et déposé pour rapport.
Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
Ladite étendue de terre est une portion de la propriété acquise par feu John McDonogh de la veuve et des héritiers de Jean F. H. de St-Geme, suivant acte enregistré de H. Paul Caire, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 19 juillet 1850.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—16, 23, avril 1, 8

JOHN COLEMAN, receveur, vs UN TERRAIN, &c.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,290—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, huit d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un certain terrain sis dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, Rocheblave, de l'Hôpital et Tonti, dans le Deuxième District de cette ville, mesurant trente deux pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt huit pieds quatre pouces et deux lignes et désigné par le No Quatre, suivant un plan fait par J. A. D'Hémécourt, déposé voyer, et déposé au greffe de la Cour susdite.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—16, 23—1, 8 avril

### VENTES DE CONSTABLE.

JOHN DISTLER contre NORBERT FORTIER.

COUR du Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 914.—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Hon. G. H. Braughn, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, MARDI, 14 mars 1867, à midi, à mon bureau, au coin de la rue St-Charles et de Commercial Place, la propriété ci-après décrite, savoir: Un lot de meubles saisis dans le susdit procès.
Conditions—Comptant sur livraison.
2 mars—7,14 JOHN C. KUZAC, Constable.

## Proclamation du Maire.
MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
HOTEL-DE-VILLE, 28 février 1867.
CONFORMEMENT à la charte amendée de la ville une élection aura lieu le LUNDI, 11 mars 1867 pour quatre aldermen et six aldermen assistant, savoir:
Aldermen.
Un alderman pour le Premier District, en remplacement de Gerard Stith.
Un alderman pour le Deuxième District, en remplacement de N. Whitney.
Un alderman pour le Troisième District, en remplacement de F. A. Woolfley.
Un alderman pour le Quatrième District, en remplacement de A. W. Bosworth.
Aldermen assistants.
Un alderman assistant pour le Premier Ward, en remplacement de P. Cummings.
Un alderman assistant pour le Deuxième Ward, en remplacement de F. Lurges.
Un alderman assistant pour le Troisième Ward, en remplacement de T. S. Moore.
Un alderman assistant pour le Quatrième Ward, en remplacement de F. Strachan.
Un alderman assistant pour le Cinquième Ward, en remplacement de John P. McMahon.
Un alderman assistant pour le Septième Ward, en remplacement de J. Pasley.
Un alderman assistant pour le Dixième Ward, en remplacement de J. F. Kranz.
Ladite élection aura lieu aux endroits indiqués par le Bureau Central des Commissaires, et sous la surveillance des Inspecteurs qu'il nommera.
JOHN T. MONROE, Maire.
JOHN W. OVERALL, Secrétaire. 2 mars—au 11 mars

## Notice pour les Electeurs de la Paroisse d'Orléans.
Bureau Central des Commissaires des Electeurs.
Ville de la Nlle-Orléans, 5 mars 1867.
L'élection de LUNDI, 11 Mars 1867, sera tenue aux lieux désignés suivants, sous les Commissaires ci-après nommés.

PREMIER DISTRICT.
Premier Precinct.
Poll No 1—A la Maison de Pompe de la Compagnie No 12, rue Tchoupitoulas, entre Orange et Race. Commissaires: F. B. Earhart, D. D. Crawford, Frank Emmett. Greffiers—
Poll No 2—A la Maison de Pompe de la Compagnie No 1, rue Hunter entre les rues Tchoupitoulas et de la Levée. Commissaires: Chas B. Drew, C. Walker, John Holloway. Greffiers—
Second Precinct.
Poll No 1—A la Maison de Pompe de la Compagnie de Pompiers No 20, rue Thalia entre les rues Rocheblave et Dryades. Commissaires: C. R. Huff, C. Stumpf, A. Pistlamyer. Greffiers—
Poll No 2—A l'encoignure des rues Euterpe et St Charles. Commissaires: M. Sullivan, Jacob Muhler, John Brobah. Greffiers—
Troisième Precinct.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie de pompiers No 6 encoignure des rues Commerce et St Joseph. Commissaires: Thomas Murray, George Haller et John C. Stewart. Greffiers—
Poll No 2—A l'encoignure A. [illegible] et P. [illegible]. Commissaires: C. L. Sweet, John Coleman, Philippe Gaffney. Greffiers—
Quatrième Precinct.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie de pompiers No 18 rue Camp, entre les rues Nayades et Carondelet. Commissaires: Simeon Horn, B. de Silva, Joseph Murphy. Greffiers—
Poll No 2—Au No 323 rue des Remparts, près l'encoignure de la rue Calliope. Commissaires: Daniel Mahoney, Chas M. Noble et John Assumander. Greffiers—
Cinquième Precinct.
Poll No 1—A la maison de pompe de la compagnie de pompiers No 2, rue Tchoupitoulas près l'encoignure de la rue Natchez. Commissaires: John Walsh, Timothy Sullivan, E. Fox. Greffiers—
Poll No 2—Au No 157 rue Poydras entre les rues Girod et Lafayette. Commissaires: E. J. Boucher, Geo. Wiley, Andrew Doyle. Greffiers—
Sixième Precinct.
Poll No 1—A la maison de pompe encoignure des rues Perdido et Carondelet. Commissaires: W. Lowe, L. Kidd, James Bertrand. Greffiers—
Poll No 2—A la maison de pompe de la compagnie de pompiers No 3, rue Girod entre St-Charles et Carondelet. Commissaires: A. R. Ward, Tim. Redington, Robert Moore. Greffiers—
Septième precinct.
Poll No 1—A la maison de pompe de la compagnie de pompiers No 13, entre les rues Gravier et Canal. Commissaires: Frank Niece, [illegible] Packard, R. Ogden. Greffiers—
Poll No 2—Encoignure des rues Girod et Basin. Commissaires: Thomas W. P. McCulloch, Dr James Burns. Greffiers—
Poll No 3—Encoignure des rues Liberty et Poydras. Commissaires: Henry Magho, Capt. Myatt, D. W. Sears. Greffiers—

SECOND DISTRICT.
Huitième Precinct.
Poll No 1—A la Maison de pompe de la Compagnie de pompiers No 7, rue Dauphine entre la Douane et Bienville. Commissaires: L. N. Nash, C. B. Nash, A. Dumas. Greffiers—
Poll No 2—Au No 45 du passage de la Bourse entre les rues Royale et de Chartres. Commissaires: Jos. Meunier, W. W. Wood et George Cronan. Greffiers—
Neuvième Precinct.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie des Echelles No 4, rue du Bayou près Conti. Commissaires: Hubert L. J. Duffy, et T. M. Laughlin. Greffiers—
Poll No 2—A [illegible] Commissaires: J. Marquez, J. C. Rareid, J. B. Cunningham. Greffiers—
Dixième Precinct.
Poll No 1—Au No 12 bâtisses Pontalba, rue St Pierre entre Levée et Chartres. Commissaires: T. Dejean, Leon Laugrin, P. Pettigrew. Greffiers—
Poll No 2—Au No 137 1/2 rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires: Paul Waterman, Fergus Fusilier, Ernest Gauthier. Greffiers—
Onzième Precinct.
Poll No 1—Au bureau du dépôt commissaire des rues, encoignure St-Pierre et Chartres. Commissaires: Michel George, Joseph Moliere, W. Hewed, Greffiers.
Poll No 2—Au No 19, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Commissaires: R. J. Proux, C. A. Delpit, Charles Lace, Greffiers—
Douzième Precinct.
Poll No 1—A la maison de Pompe de la compagnie de Pompiers No 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude. Commissaires: A. Buisson, George Dinkie, V. O. De Lisle. Greffiers—
Poll No 2—A la maison de Pompe de la compagnie de Pompiers No 2, encoignure St-Pierre et Claiborne. Commissaires: V. Dejoux, Chas. Caffel, Lawrence McDonald, Greffiers—
Treizième Precinct.
Poll No 1—Au No 63 rue St-Philippe, près du High-School des garçons. Commissaires: E. V. Leclerc, D. P. Wesley, T. A. St-Cyr. Greffiers—
Poll No 2—A la boutique de ferblantier No 123 rue St-Philippe, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires: V. Duplessis, Charles De Hart, H. M. Miller. Greffiers—
Quatorzième Precinct.
Poll No 1—A l'encoignure Sud des rues Robertson et Hôpital. Commissaires: F. M. Crozat, Charles Duplessis, F. Girod. Greffiers—
Poll No 2—A la case à pompe Vigilant Fire Company No 3, à l'encoignure des rues Johnson et Gaivez. Commissaires: A. Comagère, Wm D. Terrebonne, J. B. Crozat. Greffiers—

TROISIEME DISTRICT.
Quinzième Precinct.
Poll No 1—A la maison rue des Français, entre Casacalvo et Moreau. Commissaires: H. Millspaugh, J. F. Newcomb, N. B. Hutton. Greffiers—
Poll No 2—A la maison encoignure des rues Union et Grands-Hommes. Commissaires: Wm. Voss, E. Bachemin Jr, C. B. Lang. Greffiers—
Seizième Precinct.
Poll No 1—A la Maison d'Ecole Le Breton, encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Dolhonde. Commissaires: Charles Marchand, Charles Duffel, M. de la Rosa. Greffiers—
Poll No 2—A la maison encoignure Kerlerec et Derbigny. Commissaires: A. Misserole, C. B. H. Duplessis, Thomas Labertier. Greffiers—
Dix-Septième Precinct.
Poll No 1—A la case à pompe à Milneburg. Commissaires: Anthony O'Neil, Charles Evershed, Eugène Fanfair. Greffiers—
Poll No 2—A une maison près de l'Ecole Milneburg. Commissaires: John Buckley, Jr, W. W. Duncan, W. H. Weaver. Greffiers—
Dix-Huitième Precinct.
Poll No 1—A la maison encoignure de rues Champs-Elysées et Grands-Hommes. Commissaires: L. O. Donnet, John P. Baker, John Sedgwick. Greffiers—
Poll No 2—A la maison No 504 rue d'Amour, entre Marigny et Champs-Elysées. Commissaires: M. H. Breen, A. Lusto, Wm Voss. Greffiers—
Dix-Neuvième Precinct.
Poll No 1—A la maison No 128 rue Urquhart, entre Mandeville et Marigny. Commissaires: John Dempsey, John Devonshire, A. Weisheimer. Greffiers—
Poll No 2—A la maison 135 rue Urquhart, entre Mandeville et Marigny. Commissaires: E. D. White, James Philips Sr, M. Weisheimer. Greffiers—
Vingtième Precinct.
Poll No 1—A la maison encoignure des rues Louisa et Urquhart. Commissaires: O. H. Poynott, P. Kisselieo, B. Whetmore. Greffiers—
Poll No 2—A la maison encoignure des rues Louisa et Levée. Commissaires: C. Guesneau Jr, James Congee, H. Mash. Greffiers—
Vingt-unième Precinct.
Poll No 1—A la maison encoignure des rues Levée et Indépendance. Commissaires: Joseph Duplaid, L. Bennie, John Dugg. Greffiers—
Poll No 2—Au moulin à scie California, rue Front Levée, entre Congrès et Indépendance. Commissaires: F. H. Wolfley, B. Donany, F. Morkman. Greffiers—

QUATRIEME DISTRICT.
Vingt-deuxième Precinct.
Poll No 1—A la maison de la Compagnie des Echelles rue Jackson, entre Fulton et Rousseau. Commissaires: John Golding, W. F. Tadd, James Dorsey. Greffiers—
Poll No 2—A la maison de Pompe de la Compagnie No 22, rue Tchoupitoulas, près Soraparu. Commissaires: Edmond Flood, E. Morrison, Charles Eslava. Greffiers—
Vingt-troisième Precinct.
Poll No 1—A la maison de Pompe de la Compagnie de pompiers No 23, Avenue Washington, entre les rues Magasins et Camp. Commissaires: Henry Bensel, Arthur Eslava, John Purcell. Greffiers—
Poll No 2—A l'encoignure des rues Laurel et Troisième. Commissaires: Terrence Cook, John L. Davis, John Walsh. Greffiers—
Un des polls dans chaque precinct susdit, excepté dans le septième, est connu et désigné comme Poll No 1, et l'autre comme Poll No 2; et tous les votants résidant dans chaque precinct susdit, et dont les noms commencent par une lettre initiale allant de A à K, inclusivement, auront droit de voter au Poll No 1 et tous les votants dont les noms commencent par une lettre initiale allant de L à Z, inclusivement, au Poll No 2.
Un des trois polls dans le Septième Precinct est connu et désigné comme Poll No 1, un autre comme Poll No 2, et le troisième comme Poll No 3; et tous les votants dans ledit precinct, dont les noms commencent par une lettre initiale allant de A à G, inclusivement, auront droit de voter au Poll No 1; et tous ceux dont les noms commencent par une lettre initiale allant de H à N, inclusivement, auront droit de voter au Poll No 2, et tous ledits votants dont les noms commencent par une lettre initiale allant de O à Z, inclusivement, auront droit de voter au Poll No 3.
La somme de $10 sera allouée au propriétaire ou au locataire de tout bâtiment particulier employé comme poll.
Les propriétaires ou locataires de tout bâtiment particulier employé comme poll dans les Premier, Second, Troisième et Quatrième Districts, enverront leurs noms au bureau du secrétaire, à l'Hôtel de Ville, le lendemain de l'élection.
Les polls seront ouverts à 8 heures A. M. et fermeront à 6 heures P. M. heure de la ville.
Par ordre du bureau central des Commissaires.
6mars—7 S. L. LYNCH, Secrétaire.

## VENTES JUDICIAIRES.

La Ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'usage et au profit de, &c., vs E. Manuel Perraudat.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,342—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Une certaine étendue de terre située sur le Chemin de Gentilly ou Bayou Sauvage, derrière le Troisième District de cette ville, mesurant cinq arpents de face sur chaque côté du dit Chemin de Gentilly, sur une profondeur d'environ vingt arpents, aussi sur chaque côté du dit Chemin, mesure française, et divisée en deux portions de terre (une sur chaque côté du dit Chemin), numérotées cent dix neuf, cent vingt et un, cent vingt-trois, cent vingt cinq et cent vingt-sept, d'un côté, et cent vingt-huit, cent trente, cent trente-deux, cent trente-quatre et cent trente-six, de l'autre côté; le tout en conformité à un plan dressé par Louis H. Pillié, voyer de la ville, daté du 8 mars 1850, et déposé pour recours.
Ensemble, avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
La dite étendue de terre est une portion de la propriété acquise par feu John McDonogh, de la veuve et des héritiers de J. F. H. de St Geme suivant acte au rapport de H. Paul Caire, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 19 juillet 1850.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. S. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—7, 15, 23—16 avril

La Ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'usage et au profit de l'Asile de Fink vs Michael DeCoursey.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,407—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Alfred Shaw, autrefois shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le JEUDI sept de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberty, Franklin, Lafayette et Poydras, désignés par les numéros cinq et six, d'après un plan dressé par Louis H. Pillié, ci-devant voyer de la ville, daté du 24 novembre 1850, et déposé en l'étude de Chas. E. Fortier, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 68 du livre de plans No 1. Lesdits terrains mesurent, conformément audit plan, chacun—Le numéro cinq, vingt-un pieds cinq pouces une ligne de face à la rue Poydras, vingt-et-un pieds trois pouces six lignes de largeur derrière, sur une profondeur de cent quatre-vingt-sept pieds dans sa ligne limitrophe au numéro quinze, et dix-sept pieds sur la ligne limitrophe au numéro dix-sept. Le numéro six, vingt-et-un pieds cinq pouces de face à la rue Poydras, vingt-et-un pieds trois pouces de largeur derrière, sur une profondeur de cent douze pieds trois pouces quatre lignes sur la ligne limitrophe au numéro seize, et cent dix pieds sur la ligne à l'opposé.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la demanderesse, par acte au rapport dudit notaire Fortier, en date du 17 janvier 1861.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Cette crise étant la seconde et dernière, ladite propriété sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournira son bon ou obligation, avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
Le dit acquéreur paiera au comptant, et ce en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces du shérif et du greffier, s'élevant ensemble à la somme de $100.00, en ce environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 fév—22 26—2 7 mars

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS pour l'usage et au profit de, &c. vs. BRUNO DE LUCAS.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,406—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trente mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, Rampart, Poydras et Lafayette, désignés par les numéros 13 et DEUX suivant plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté du 24 de novembre 1850 et déposé sous le No 65 au Livre de Plans No Un.
Les dits terrains mesurent conformément au lit plan, chacun vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds formant l'angle des rues des Remparts et Lafayette.
Acquis par feu John H. Fink de la Dame Elizabeth Chesneau, veuve de Michel Antonio, suivant acte au rapport de Carlile Pollock, autrefois notaire public en cette ville, en date du 27 janvier 1840.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 fév—mars 7, 15, 23, 30

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit de, &c., vs ELIE CHARLES ETIENNE CHOISY.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,385—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Dryades, Girod et Julia, et désigné par le numéro Quatre d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville daté du 5 décembre 1852.
Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt et un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de quatre-vingt quinze pieds un pouce, entre lignes parallèles.
Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
Ce terrain a été acquis par feu John McDonogh de R. Tourdanc syndic des créanciers de W. S. Wa[illegible], suivant acte au rapport de Joseph B. Marks, autrefois notaire public en cette ville, en date du 13 mai 1836.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 fev—mars 7, 15, 23, 30

La ville de la Nouvelle Orléans pour l'usage et au profit de, etc., vs. E. Chas. Etienne Choisy.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,270—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trente mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, Galvez, Kerlerec et Miro, et mesurant quarante pieds de face à la rue de l'Esplanade, trente pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, suivant plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté du 17 janvier 1850.
Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
Cette propriété a été acquise par feu John McDonogh, de Louis Barnet, suivant acte au rapport de E. Barnett, notaire public en cette ville, en date du 31 mars 1849 et recevra la vente publique [illegible] suivant l'ordre de l'Esplanade.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 fev—mars 7, 15, 23, 30

La Ville de la Nouvelle Orléans pour l'usage et au profit de &c. vs LOUIS EDOUARD FORSTALL.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,271—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 30 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Un terrain sis en cette ville, rue Dauphine, entre les rues St Louis et Conti, mesurant trente pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, suivant acte au rapport de Félix Grima, notaire, en date du 16 janvier 1847.
Un autre terrain, contigu à celui sus décrit, mesurant, mesure américaine, trente-six pieds de face à la rue Dauphine, sur soixante-sept pieds de profondeur, au rapport de James Robb, suivant acte de vente au rapport de [illegible] ci-devant notaire public en cette ville, en date du 14 février 1845.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
27fev—27—7, 15, 23, 30m Shérif de la Paroisse d'Orléans

CI. S. BARTINE vs JENKINS ET DODGE.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,564—En vertu d'un writ de fieri facias contre Lyman W. Dodge, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI quinze mars 1867 à 11 1/2 A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de ce qui suit:
Tous les Meubles et Effets contenus dans la maison occupée par le dit défendeur et située rue Delaronde, à Alger, à trois arpents du fleuve Mississippi, en cette Paroisse, suivant l'inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
4 mars—4, 7, 11, 13, 15

Harry T. Hays, shérif, vs Paul W. Collens.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 23,728—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Cinq terrains situés dans l'îlet numéro QUATORZE, borné par les rues de l'Esplanade, White, Lepage, Septième et Washington et désignés par les numéros TROIS, QUATRE, TREIZE, QUATORZE et QUINZE, suivant plan déposé au bureau du shérif, pour recours.
Le No TROIS mesure trente pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds du pouce et sept lignes sur la ligne limitrophe au No Deux et cent soixante-dix pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne limitrophe au No Quatre, et vingt-huit pieds dix pouces sur la ligne du fond.
Le No QUATRE contigu au No Trois mesure trente pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de cent soixante-dix pieds cinq pouces sur la ligne limitrophe au No Trois, et cent soixante pieds huit pouces et une ligne sur la ligne limitrophe au No Cinq et vingt-huit pieds dix pouces sur la ligne du fond.
Les Nos. TREIZE et QUATORZE contigus, mesurant chacun vingt-huit pieds dix pouces de face à la rue Lepage sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles.
Le No QUINZE contigu au No Quatorze mesure vingt-huit pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Lepage sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles.
Cette propriété appartient au défendeur pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique faite par le shérif de la Paroisse d'Orléans, le 11 de juin 1861, au procès intitulé François Marques et la veuve Guinez et Charles Van Wyck No 14,341 des dossiers de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 fev—7 15, 23, 30 mars

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit de, &c., vs. John Hanhart.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,535—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trente mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
DEUX CERTAINS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro SIX, borné par les rues de Chartres, Royale, Indépendance et Pauline, et désignés par les numéros QUATRE et CINQ, suivant plan dressé par L. H. Pilie, voyer de la ville, daté du 6 mars 1850 et déposé pour recours.
Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun, mesure américaine, trente-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Pauline, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds trois pouces et quatre lignes du côté supérieur, et cent vingt-quatre pieds quatre pouces et quatre lignes du côté inférieur.
Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
Ces terrains font partie d'une portion de terre acquise par feu John McDonogh des exécuteurs testamentaires de L. B. Macarty, suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 26 mai 1837.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 fév—mars 7, 15, 23, 30

A. B. JAMES vs. A. D. KELLY.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,587—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Lafayette et Girod, suivant plan dressé par A. Bellieux, ci-devant arpenteur, le 17 de février 1857, et déposé dans l'étude de H. B. Cenas, ci devant notaire public en cette ville, et mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de cent vingt pieds un pouce, mesure américaine.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Banque de la Louisiane par acte au rapport de Wm Christy, autrefois notaire public en cette ville, en date du 20 avril 1846.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
La propriété est à vendre jusqu'au 1er novembre prochain et le loyer est payé.
HARRY T HAYS,
6 mars—15, 23, 30—6 av. Shérif de la paroisse d'Orléans

## Transfert de Bureaux.
LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée
GEO. W. SQUIRES, secrétaire
1er févr

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR HOFFMAN & MARKS.
Grande vente sans réserve de
650 Lots d'habillements de saison.
340 Douzaines chapeaux castor et feutre, assortis.
—ET—
350 Douzaines chemises de dessus, chemises de peau, caleçons, etc., de messieurs.
PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No. 38.
IL sera vendu, jeudi, 7 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres, sans réserve—
650 lots d'habillements de saison, comprenant un stock choisi, fait pour clientèle, et expressément pour le détail de la ville.
—EGALEMENT—
340 douzaines de chapeaux castor et feutre, assortis.
—ET—
350 douzaines chemises de dessus, tout toile, à bouillons, ginghams, hickory, calico, mérinos, plaids d'Ecosse, et tout mérinos laine; caleçons toile, en coutil et en demi coton, etc., etc.
Le tout sans aucune réserve quelconque.
Conditions à la vente 7mars

### PAR HOLZ, BLOHM & CO.
Marchandises sèches, habillements et chapeaux.
PAR HOLZ, BLOHM & CO.,
JOHN C. BLOHM, encanteur.
JEUDI, 7 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 35 de la rue Bienville, il sera vendu—
325 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, telles que
Indiennes, coton blanc et coton écru, à cotonnades, denims, stripes, toile du Nord gingham, toile d'Irlande, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, holland, jaconats, percale, mousseline imprimée, indienne rouge, cotonnade en piqué, mousseline laine, etc, nankin, tajo, checks, mouchoirs, dentelles, plaids d'Ecosse, cotonnade en piqué, dentelles, velours, dentelles et articles de fantaisie.
—Egalement—
300 lots d'habillements de printemps et d'été.
—ET—
400 douzaines de chapeaux pour hommes, jeunes garçons et enfants.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7mars

### PAR O. VALETON.
Jambons! Jambons! Jambons!
PAR O. VALETON, encanteur.
JEUDI, 7 mars, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 63 rue Tchoupitoulas—
25 tierçons jambons passés au sucre.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 mars

Blanc de Baleine. Blanc de Baleine.
PAR O. VALETON, encanteur.
JEUDI, 7 mars à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 63 rue Tchoupitoulas—
100 caisses chandelles de blanc de baleine 4 et 6, de la marque J. Howland, en débarquement.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 7 mars

### PAR BERNARD TURPIN.
Bière anglaise de Aspinall & Vertinger, en bouteilles.
Par BERNARD TURPIN,
EUG. TOURNÉ, encanteur,
Bureau—No 95 rue Vieille-Levée
VENDREDI 8 courant, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu au No 95 rue Vieille-Levée, pour compte—
97 barils Bière anglaise Aspinall.
20 caisses do do Vertinger.
15 Conditions—Comptant en billets du Trésor. 7mars

Brandy, whisky, vins, etc.
PAR BERNARD TURPIN,
EUGÈNE TOURNÉ, encanteur.
Bureau No 95 rue Vieille Levée
VENDREDI 8 courant, à 10½ heures du matin, il sera vendu au No 95 rue de la Vieille Levée, pour compte—
Brandy, whisky, vins en barils, en bouteilles, en caisses, etc., moutarde, chandelles, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 mars

### PAR C. E. GIRARDEY & CO.
VENTE IMPORTANTE.
Aux Confiseurs et aux Capitalistes.
Maison de prix, à trois étages et en briques—Magasins au-dessous et demeures au-dessus, Nos 66 et 67 de la rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon. Le tout en bloc, pour cause de liquidation et de règlement de société.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
N. J. HORY, encanteur
Bureau, Passage de la Bourse No 17
SAMEDI, 9 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, pour liquidation et règlement de société.
La maison double, à trois étages et en briques, Nos 66 et 67 de la rue St Louis entre les rues Royale et Bourbon. Le terrain mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 127 pieds du côté de la rue Royale, et 121 pieds de profondeur du côté de la rue Bourbon. [illegible] Les bâtisses sont en briques et à trois étages, portant les Nos 66 et 67 de la rue St Louis, ayant des magasins au dessous, et des logements au-dessus, un grand vestibule ouvrant sur la cour, une cuisine de briques à trois étages, chambres de domestiques, etc. [illegible] peut être rendu facilement pour un restaurant.
Il y a dans la maison un fond de grande force et magnifiquement construite.
La propriété actuellement rapporte plus de $3,300 par an. La plus grande partie est louée au mois, mais qui peut être libéré [illegible].
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt, jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et les polices d'assurance transférées au vendeur jusqu'à la fin du paiement.
L'acte de vente, y compris les timbres du revenu interne des Etats-Unis, pardevant N. Hory, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 fev. au 9

### PAR WALTON & DESLONDE.
VENTE IMPORTANTE D'ACTIONS DE BANQUE
QUATRE CENTS ACTIONS du Fonds Capital DE LA BANQUE DU SUD, DE CETTE VILLE.
SUCCESSION DE GEORGE ARNOLD HOLT.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Dossier No 26,890.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur
Bureau rue Carondelet, No 67.
SAMEDI, LE 16 MARS 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un jugement à un ordre de l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 23 février 1867 il sera vendu—
QUATRE CENTS ACTIONS du fonds capital de la Banque du Sud de cette ville.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 mars

### PAR FORSTALL & SPEAR.
Marchandises sèches, &c.
PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,
Salle de vente, No. 36 rue Bienville.
AUJOURD'HUI 7 mars, à 10 heures, il sera vendu à leur salle de vente No. 36 rue Bienville—
Les lots marchandises sèches de saison, &c.
Conditions à la vente 7 mars

SANS LIMITE.
Deux îlets de terre de valeur, en face l'un de l'autre, sur la rue du Canal. Terre très élevée.
PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur
Salle de vente, No 36 rue Bienville
LUNDI, 11 mars 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Bienville, sans aucune limite—
1o—24 CERTAINS LOTS DE TERRE situés au Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Douane, St-Patrick et Olympia, désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement. Les lots de 1 à 12 mesurent chacun 30 pieds 2 pouces 3½ lignes de face à la rue du Canal par 165 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles; les lots de 13 à 24 mesurent chacun 30 pieds 2 pouces 3½ lignes de face sur la rue du Canal, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
2o—20 CERTAINS LOTS DE TERRE situés au Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Gasquet, Olympia et St-Patrick désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement. Les lots de 1 à 12 mesurent chacun 26 pieds 2 pouces 3½ lignes de face à la rue du Canal, par 200 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les lots de 13 à 16 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue St Patrick, par 157 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les lots de 17 à 20 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Olympia par 177 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Ces deux îlets de terre sont très élevés.—Voir les plans à la Bourse.
Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant 8 pour % d'intérêt par an, de la date à parfait paiement, avec hypothèque spéciale sur la propriété. On ajoutera 5 % comme clause, au montant desdits billets en cas de poursuite judiciaire.
Acte de vente, y compris les timbres pardevant Pacheco, Chalk & Magner, notaires publics, aux frais de l'acquéreur. 3 mars—11

## AVIS JUDICIAIRES.
Dans l'affaire de E. C. Ames, un absent, No 28,751.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Charles Le Carpentier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'être nommé curateur de E. C. Ames, un absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
7 mars—12,16 Greffier

Succession de C. Espinola—No 27,405.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds en main distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
7 mars—12,16 Greffier.

Succession de Albert G. Walkins.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds en main distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour P. R. O'RORKE,
7 mars—12,16 Greffier.

Succession de JEAN LOUIS LACOSTE.—No 21,756
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Marie Elizabeth Lacoste a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Jean Louis Lacoste, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
7mars—2,7,16 Greffier.

## O. B. GRAHAM & Co.,
139......RUE GRAVIER......139
Entre les rues Camp et St-Charles
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.
AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,
APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le fort stock qu'ils ont maintenant en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à drap, linge de table et serviettes, coton, cheviottes de toile, toiles de Russie, et toiles de coton, Ducks et Bleu, ginghams, toile Planters, toile brune d'Irlande, tous descriptions de cotons de coutils et de mousselines, mouchoirs brodés, Barèges, Lawn, toiles blanches, laines blanches, draps, etc. Indiennes rouges, mouchoirs Madras, etc. [illegible]
[illegible]

## MAISON A LOUER
IMMEDIATEMENT rue Remparts, entre Toulouse et St. Pierre. S'adresser à
F. A. DUCROS,
134 rue Commune.

## J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,
90......RUE CARONDELET......90.
9fev—3m

### MONTGOMERY BROS. & CO.
Succession de feu H. Van Bolson—No 28,712
Meubles de maison, Meubles de bureau, Nattes, &c, &c, à l'encan.
PAR MONTGOMERY BROS & Co.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, vendredi 15 mars, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté, Nouvelle-Orléans 1er mars 1867, et portant le No 28,712 du dossier de ladite Cour, comme suit:
A 10 heures, au coin des rues St-Charles et Commune—Un lot de meubles de bureau.
A 11 heures, à la résidence No 312 de la rue St Charles—Tout le contenu de ladite résidence, comprenant: meubles de cottage, bureaux et lavabos en noyer à dessus en marbre, tables, chaises, nattes, &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 mars

Succession de M. Hidalgo—No. 26,860.
Scrip d'Assurance à l'encan.
PAR MONTGOMERY BRO. & CO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, samedi 9 mars, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District, daté Nlle Orléans, 28 février 1867 et portant le No 26,860, au dossier de la dite Cour—
Scrip de la Cie. d'Ass. de la N. Orléans pour 1861 $39,
do do do pour 1862 $40
do do do pour 1863 $40
do do do pour 1864 $40
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 4 fev.

### PAR J. P. BOISSEAU.
Bottes-bottes, Mesures, Baquets—pour le compte de qui il appartiendra.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur, Bureau, rue Gravier, Nos 49 et 51—Il sera vendu, aujourd'hui, jeudi 7 du courant, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 49 et 51 de la rue Gravier—bottes-bottes, mesures, baquets, allumettes, balais, fromage, [illegible], beurre, harengs, eau de vie, whisky, vin rouge. Egalement, et fromages à la crème. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 mars

### PAR CHARLES E. FORTIER.
Fonds d'une Brasserie—No 336 de la rue Delord à l'encan
Succession de Louis Loubart.
No 27,377—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Par CHARLES E. FORTIER, encanteur.
Bureau, passage de la Bourse, No 37.
IL sera vendu lundi, 11 mars 1867, à 10 heures du matin, sur les lieux, au No 336 de la rue Delord, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 5 mars 1867—les meubles de la dite succession, comprenant:
Tonneaux, barriques, cuve, réfrigérants et appareils, barils, etc. de la brasserie et le fonds de la rue Delord,
—EGALEMENT—
Deux wagons à bière
Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 7 mars

Boutique de forgeron — Wagons, Meubles Bijoux, Montre en or, &c, à l'encan.
Succession de Mr. et de Mme Jules Debat No 28181.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans
PAR CHARLES E. FORTIER encanteur
Bureau, No 37, Passage de la Bourse.
IL sera vendu lundi 11 mars 1867 à 10 heures et 1/2 du matin, sur les lieux, [illegible] Bayou [illegible] entre les rues Remparts et St Claude, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, daté du 1er février 1867, les meubles de la succession, comprenant:
Lits et literie, tables, bureaux, armoires, chaises, etc.; en marbre; glaces, de toilette, [illegible] montre en or, [illegible].
—Egalement—
Le fonds de la boutique de forgeron au No 483 du Chemin du Bayou, un wagon à deux chevaux, [illegible].
Conditions—Pour les meubles, comptant, et [illegible] fonds de la boutique de forgeron [illegible].
26fev, 28—4, 7, 11 mars

### FRANCIS FERNANDEZ & CO.
27 douzaines chapeaux DITS SOMBREROS, garnis or et argent, importés expressément POUR LE MARCHE MEXICAIN
Par F. FERNANDEZ & Co,
F. FERNANDEZ, encanteur
JEUDI prochain, 14 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible] No 44 rue de la Vieille Levée entre Bienville et Conti, [illegible]
8 douz. chapeaux dits sombreros, garnis or
[illegible]
Et une variété d'autres articles.
Conditions: comptant, en billets du Trésor. 7mars

FRANCIS FERNANDEZ & CIE, ENCANTEURS,
POUR les ventes à l'encan de marchandises sèches, et autres, [illegible]
Jours réguliers de ventes:
MARDI, JEUDI, ET SAMEDI.
[illegible] 17 fev

### PAR G. DE FERIET.
Jolie Maison de résidence, No 512, rue des Bons Enfants, entre les rues Mandeville et Espagne.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62, rue Royale.
JEUDI 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]
UN terrain ayant 27 pieds 5 pouces de face à la rue des Bons Enfants [illegible]
[illegible] 7 mars

Maison à trois étages, en briques et de prix No 58 de la rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, presque en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.
JEUDI 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Conti, Chartres et St Louis, [illegible]
[illegible]
Conditions—[illegible] au comptant, le reste à un et deux ans de crédit [illegible] hypothèque spéciale [illegible]
L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Magnifique Résidence à deux étages, couverte en ardoises et parfaitement neuve, située rue Bayou, No 304, entre Derbigny et Roman, avec une grande étendue de terre, le gaz étant introduit dans toutes les bâtisses.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62, rue Royale.
JEUDI 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—
Une portion de terre, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre le Chemin du Bayou et les rues Roman, Derbigny [illegible]
[illegible]
Les bâtisses et améliorations comprennent une magnifique résidence à deux étages [illegible]
[illegible]
Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans [illegible]

Très agréable et jolie Résidence, avec ses dépendances, couverte en ardoises, ayant un grand espace de terre en culture et bien planté d'arbres fruitiers, etc., etc., située sur la rue Elmire, entre les rues Craps et Grands Hommes et dans le voisinage immédiat du Chemin de Fer de la ville.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, No 62 rue Royale.
JEUDI, 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique—
UN GRAND MORCEAU DE TERRE situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Craps (ou Bourgogne), Desirée et Grands-Hommes (ou Dauphine) mesurant 106 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur.
Les bâtisses et améliorations consistent en une agréable résidence couverte en ardoises, contenant un salon, une salle à manger, quatre chambres à coucher et une galerie derrière; deux chambres au-dessus contenant [illegible]
[illegible]
CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt [illegible]
Les actes de vente, avec les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant [illegible] aux frais des acquéreurs 3 mars—8

Magnifique maison en briques, à étage, à veranda, orné, sur la façade, solidement bâtie, finie, pour une résidence de premier ordre, située à l'angle des rues Ste Anne et Trémé.
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale, No 62.
JEUDI, 7 mars 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—
UN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, et désigné par le No [illegible] dans l'îlet No 9 et formé l'angle des rues Ste Anne et Trémé [illegible]
Les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain [illegible]
[illegible]
Cette propriété est louée à bail jusqu'au 1er avril 1868, à un excellent locataire.
L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Gottschalk et Magner notaires publics, (bureau, rue de la Commune No 156,) aux frais de l'acquéreur. 3 mars—8

### PAR G. DE FERIET.
Magnifique résidence du faubourg, avec grands terrains, au coin des rues Trémé et Hôpital, à deux îlets seulement du chemin de fer de la ville.
PAR G. DE FERIET encanteur
Bureau, rue Royale, No 62.
JEUDI 7 mars 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes de choix—
UN MORCEAU DE TERRE situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Trémé, Hôpital, Marais et Ursulines [illegible]
[illegible]
Voir le plan à la Bourse.
CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit [illegible]

Maison agréable, basse en bois, à mansarde, rue Nos 211 et 213 de la rue Nouvelle Levée, entre les rues Washington et St André. Egalement un magnifique terrain de construction dans ce cette propriété à propos droit de l'augmentation de la Bourse.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale No 62
JEUDI 7 mars 1867 [illegible]
UN TERRAIN [illegible]
[illegible]

Agréable maison en bois, à étage, couverte en ardoises, donnant sur la rue, faisant face à la rue des Champs Elysées, au coin de la rue Craps. Egalement, une grande bâtisse en bois, à étage, face à la rue Craps, entre les rues Champs-Elysées et Marigny; un magnifique terrain attenant à la première de ces propriétés et faisant face à la rue des Champs Elysées.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, No 62 rue Royale.
JEUDI, 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants [illegible]
[illegible]

Quatre magnifiques terrains propres à bâtir, encoignure Esplanade et Miro, de Marais et Quartier — Egalement quatre beaux terrains encoignure Esplanade Carondelet et Levée.
PAR G. DE FERIET, Encanteur.
JEUDI [illegible]
[illegible] QUATRE TERRAINS [illegible]
[illegible]
Termes—[illegible]

Belle résidence à deux étages couverte en ardoises, un peu retirée de la rue, avec claire voie sur la façade. Ladite propriété porte le No 225, rue de l'Esplanade, entre les rues Villeré et Robertson.
Par G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau: No 62, rue Royale.
JEUDI, 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—
Un lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Villeré, Robertson et [illegible]
[illegible]

Deux magnifiques magasins en briques et à trois étages, Nos. 11 et 13 de la rue Madison, entre les rues Chartres et Vieille-Levée, dans le voisinage immédiat du marché aux viandes du Deuxième District, convenables pour restaurants, dépôts de glaces, &c.—Egalement, trois magnifiques terrains pour bâtir, au coin des rues Barthélemy et Casacalvo, à un îlet seulement du chemin de fer de la ville.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.
JEUDI, 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
DEUX TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Madison, Vieille-Levée, St Pierre et Chartres [illegible]
[illegible]
TROIS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Casacalvo, Barthélemy, Dauphine et Grands-Hommes [illegible]
[illegible]
Voir les plans à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant [illegible]
[illegible]

Maison en briques très confortable, rue Dumaine, entre Claiborne et Derbigny.
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, No 62, rue Royale.
JEUDI, 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Claiborne, St Philippe et Derbigny [illegible]
[illegible]
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale [illegible]
L'acte de vente avec les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 mars—8

### PAR G. DE FERIET.
Vente péremptoire d'un terrain de très grand prix, pour lots, dans la rue des Champs Elysées, entre les rues Victoire et Moreau.—Egalement deux magnifiques terrains dans la rue Marigny, entre les rues Levée et Victoire, très près du marché et du chemin de fer de la ville, et dans une partie du Troisième District qui s'améliore rapidement.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.
JEUDI, 7 mars, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique—
UN TERRAIN situé dans le Troisième District [illegible]
[illegible]
Conditions—[illegible] comptant, le reste à 1 et 2 ans [illegible]
[illegible]

Belle résidence en briques et à deux étages No 207, rue de Chartres, également deux maisons en bois Nos 402 et 404 rue Amour, et une petite maison rue Morales, entre Française et Champs Elysées, touchant à la superbe résidence de M. Pierre [illegible].
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau No 62 rue Royale.
JEUDI le 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—
[illegible]

Ex[illegible] résidence à étage, No. 245, de la rue St Louis, entre les rues Robertson et Villeré
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62, rue Royale.
JEUDI 7 mars 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique—
UN TERRAIN [illegible]
[illegible]

Résidence très confortable, à deux étages avec trois lots de terre, située sur la rue des Ursulines, entre les rues Septième et White
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale No 62
JEUDI 7 mars 1867, à midi, à la Bourse [illegible]
[illegible]

Vente pour cause de départ.
Maison et terrain dans la rue Esplanade entre les rues Royale et Chartres.
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale, No 62
JEUDI 7 mars 1867 [illegible]
[illegible]

VENTE POSITIVE.
Jolie Propriété rue des Ursulines, près des Remparts.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, No 62, rue Royale.
JEUDI 7 mars 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]
[illegible]

Vente importante de propriétés de choix, comprenant des magasins en briques, des emplacements pour affaires, des résidences de ville et de faubourg, des terrains de prix, &c.
La vente est sans réserve et sans limite et s'effectuera le Jeudi 7 mars 1867.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, No 62, rue Royale.
JEUDI le 7 mars 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes:
1o—Deux terrains dans le Quatrième District faisant face à la rue de la Levée et au chemin de fer, entre Faubourg Washington et les Salines.
2o—Deux magasins en briques à trois étages, Nos. 11 et 13 rue Madison, entre les rues de la Vieille-Levée et de Chartres.
3o—Une maison avec la bâtisse en briques qui se trouve dessus, située rue Esplanade, entre les rues Royale et Chartres.
4o—Le magasin en briques, à trois étages, situé rue Royale No 8.
5o—Une résidence en briques, à étages, située rue de Chartres No 207.
6o—La superbe résidence, à deux étages, avec terrains spacieux, au coin des rues Tonti et Hôpital.
7o—Lot magnifique résidence à étage qui vient d'être achevée, située rue Bayou No 304 et traversant l'îlet.
8o—La magnifique résidence en briques et à étage, située au coin des rues Ste Anne et Trémé.
9o—La charmante résidence à deux étages, située rue Esplanade No 225.
10o—Un charmant maison à étage, située rue St Louis No 245.
11o—Un magasin en briques à trois étages, rue de la Vieille Levée No 280, près du marché aux Légumes.
12o—Une maison en briques, &c., rue Dumaine entre Claiborne et Derbigny.
13o—Une agréable maison à deux étages, rue Ursulines entre Septième et White avec trois terrains.
14o—Une maison confortable entre la Française Co...
[illegible]
Pour renseignements détaillés, voir les Titres et l'Abeille du 3me ou d'autres [illegible]

Magasin en briques à trois étages No 280, rue de la Vieille-Levée, entre l'Ursulines et Hôpital, dans un quartier des plus désirables du 2eme District, à mi-chemin entre le chemin de fer Pontchartrain et les marchés du 2eme District.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, No 62 rue Royale.
JEUDI, le 7 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu—
UN TERRAIN [illegible]
[illegible]
Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit [illegible]
L'acte de vente et compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 mars—jusq 7

### PAR VINCENT & CO
GRANDE VENTE
Importante, de Marchandises Sèches Etrangères et Américaines.
Par VINCENT & Co,
WM. P. VINCENT, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—
Cent Soixante-dix Colis de Marchandises Sèches Américaines de fonds, telles que:
Caisses COTONS 10|4, 11|4, 12|4 des meilleures marques,
Caisses COTONS blancs 7|8 et 4|4 à chemises,
Balles COTON écrus, 7|8 et 4|4,
Caisses COUTILS 7|8 et 4|4, à matelas,
Caisses STRIPES, et étoffes Osnaburg,
Caisses GINGHAMS,
Caisses TWEEDS et cotonnades de printemps,
Caisses INDIENNES de diverses marques.
—EGALEMENT—
Quatre vingt dix colis de marchandises sèches étrangères, telles que:
Caisses linons couleur 4|4,
Caisses linons imprimés,
Caisses coutils et Ducks 4|4,
Caisses toiles à blouses,
Caisses grenadines soie françaises,
Caisses jaconats et linons français,
Caisses barèges en couleur,
Caisses alpacas soie et laine.
—EGALEMENT—
20 lots de marchandises sèches assorties.
7 mars Conditions à la vente.

### PAR E. ROGER & CO.
109 douzaines chapeaux feutre et laine.
PAR E. ROGER & CO.,
O. DUJAN, encanteur
JEUDI 7 mars [illegible] à leur salle d'encan No [illegible] rue de la Vieille Levée
100 [illegible] chapeaux [illegible]
Conditions à la vente 7mars

VENTE SANS RESERVE.
500 caisses bottes, souliers et brodequins,
50 malles bottes et [illegible]
PAR E. ROGER & Co,
O. DUJAN, encanteur.
JEUDI 7 mars [illegible]
[illegible]

### PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
Grande vente de Tableaux à l'Huile de grande [illegible]
PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur,
Bureau [illegible]
IL sera vendu [illegible]
[illegible]

### PAR J. B. CROZAT.
Quatrième District [illegible] Paroisse Saint-Charles—No 1
Succession de Veuve François Trépagnier.
PAR J. B. CROZAT, encanteur
Bureau, [illegible]
EN vertu d'un [illegible]
[illegible]

### PAR S. GUINAULT.
Propriété de valeur sur le Canal Carondelet
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse et Bienville
IL sera vendu samedi, 9 mars 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un îlet de terre [illegible]
[illegible]
Voir le plan à la Bourse.
[illegible] 9 mars

—Vente renvoyée à mardi prochain—
Vaches laitières
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.
MARDI, 12 mars 1867, il sera vendu [illegible]
50 belles vaches [illegible]
[illegible] 7 mars

Vente importante de terrains de valeur pour construction, dans le Premier District, sur les rues Gasquet, Palmyre, Galvez et Miro, à un îlet de la rue du Canal et des chars de la ville —Trois terrains sur les rues Roman et Cleo— Une maison en bois sur la rue Louisa et deux terrains au faubourg Franklin.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Enc. Passage de la Bourse et Bienville.
IL sera vendu, samedi, 9 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
[illegible]
[illegible]

### PAR NELLIGAN & NASH.
Succession de Bianca Robbins.
Par ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.
No 27,370—du dossier de la dite Cour
Tous les meubles et effets de la maison No 81 de la rue Dryades, entre les rues Gravier et Perdido—meublées en bois de rose, en acajou et en noyer, &c.
PAR NELLIGAN & NASH,
J. NELLIGAN, Encanteur,
Bureau, au "Crescent Auction Mart,"
rue Carondelet, No 74.
VENDREDI 15 mars à 11 heures du matin en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, daté du 16 février 1867, No 27,370 du dossier de ladite Cour, il sera vendu [illegible] rue Dryades, [illegible]
[illegible]
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 7mars

Succession de Bianca Robbins.
Par ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.
No 27,370—du dossier de la dite Cour.
Tous les meubles et effets de la maison No 8, de la rue Dryades, entre les rues Gravier et Perdido—meublés en bois de rose, en acajou et en noyer, etc.
PAR NELLIGAN & NASH,
J. NELLIGAN, encanteur,
Bureau, au "Crescent Auction Mart,"
Rue Carondelet, No 74.
LUNDI, 18 mars, à 11 heures du matin, [illegible]
[illegible]

Succession de Bianca Robbins.
Par ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, No 27,370 du dossier de la dite Cour. Tous les Meubles et Effets contenus dans la maison No 68, rue de l'Union, entre celles Dryades et Baronne, consistant en beaux meubles en bois de rose, en acajou et en noyer, pour salon, chambres à coucher et salle à manger, piano, &c.
Par NELLIGAN & NASH,
J. M. NELLIGAN, encanteur,
Bureau Crescent Auction Mart,
rue Carondelet, No 74.
MARDI, 12 mars, à 11 heures du matin, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, daté du 16 février 1867, No 27,370 du dossier de ladite Cour, [illegible]
[illegible]

WM ARMSTRONG, ci-devant [illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible]
[illegible]